



HAL
open science

La progressive imposition d'un impératif de “ représentativité ” dans le recrutement des membres de gouvernement

Valentin Behr, Sébastien Michon

► **To cite this version:**

Valentin Behr, Sébastien Michon. La progressive imposition d'un impératif de “ représentativité ” dans le recrutement des membres de gouvernement. Alice Mazeaud. Pratiques de la représentation politique, Presses universitaires de Rennes, pp.35-50, 2014, 10.4000/books.pur.72662 . halshs-01090075

HAL Id: halshs-01090075

<https://shs.hal.science/halshs-01090075v1>

Submitted on 18 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La progressive imposition d'un impératif de « représentativité » dans le recrutement des membres de gouvernement

Valentin Behr & Sébastien Michon (UMR 7363 SAGE, CNRS, Université de Strasbourg)

Combien de femmes, combien de jeunes, combien de novices en politique... l'examen de la composition gouvernementale est devenu une routine des remaniements. Largement commentée par les médias, la formation d'un gouvernement est l'occasion pour les chefs de l'exécutif de mettre en scène un certain style de gouvernement, qui se donne à voir dans les profils des ministres. Les journalistes se montrent particulièrement attentifs aux « innovations » en la matière. Les « surprises » renvoient généralement à la promotion de nouvelles têtes au sommet de l'Etat : ceux qui apparaissent comme extérieurs au « sérail politique » incarnent sur le moment une forme de renouvellement de la vie politique. Or, la supposée « crise de la démocratie représentative »¹ a créé les conditions favorables à l'accès de ces *outsiders* au gouvernement : pour de nombreux acteurs de l'espace public, l'exécutif se doit désormais d'être représentatif de la société. Evoquer la représentativité du gouvernement peut pourtant sembler incongru. Et ce d'autant plus que dans le régime politique de la Ve République, le gouvernement n'est pas supposé être l'émanation de l'Assemblée – contrairement à la IIIe et à la IVe républiques. Les ministres ne sont donc pas des représentants. De fait, les interrogations sur la représentativité des élites politiques se portent d'ordinaire sur l'Assemblée nationale, censée représenter l'ensemble des citoyens, et dont la composition, marquée par la prédominance d'hommes blancs de plus de cinquante ans, a fait l'objet de nombreux commentaires sur les limites de la démocratie représentative². Les distorsions d'âge, de sexe, d'origine sociale ou ethnique sont alors souvent évoquées. Les ministres n'étant pas élus, la composition du gouvernement relève largement du « fait du prince », c'est-à-dire des choix du Président de la République et de son premier ministre. C'est ainsi que l'avènement de la Ve République a été marqué par une nouvelle pratique dans la nomination des ministres, rompant avec l'usage du recrutement de ces derniers parmi les parlementaires. C'est le modèle du « ministre-technicien », technocrate issu de la haute fonction publique, qui se serait imposé à partir de 1958³. Pour autant, la composition d'un gouvernement n'est pas sans obéir à certaines règles. La parité en constitue sans doute le meilleur exemple : si la loi visant à favoriser l'accès des femmes en politique ne concerne que les mandats électifs, elle a produit des effets sur la morphologie de l'exécutif : les femmes sont proportionnellement plus présentes au gouvernement qu'au Parlement depuis le milieu des années 1990.

Dans le cadre d'une sociologie politique de l'exécutif, une entrée par la représentativité permet d'interroger les mécanismes du recrutement politique au centre du pouvoir, mais surtout la légitimation de ces mécanismes. Il s'agit de vérifier si la promotion de ministres issus de groupes que les mécanismes électoraux ont tendance à exclure de la représentation politique (« jeunes », « femmes », « minorités visibles⁴ ») s'accompagne véritablement d'une diversification sociologique du recrutement des ministres, ou si au contraire les trajectoires sociopolitiques des *outsiders* ne

1 LACROIX B., « La “crise de la démocratie représentative en France”. Eléments pour une discussion sociologique du problème », *Scalpel*, vol. 1, 1994, p. 6-29.

2 KESLASSY E., « Une assemblée nationale plus représentative? Sexe, âge, catégories socioprofessionnelles et “pluralité visible” », Notes de l'Institut Diderot, 2012.

3 DULONG D., « Quand l'économie devient politique. La conversion de la compétence économique en compétence politique sous la Ve République », *Politix*, vol. 9, n° 35, 1996, p. 109-130 ; GAÏTI B., « Décembre 1958 ou le temps de la révélation technocratique », V. DUBOIS et D. DULONG (dir.), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999, p. 137-155.

4 Sur les usages de la « diversité » : BERENI L. et JAUNAIT A., « Usages de la diversité », *Raisons politiques*, n° 35, 2009, p. 5-10.

remettent pas en cause le recrutement élitaire. Alors que les recherches consacrées aux ministres français ont depuis longtemps mis en évidence la nécessité de prendre en compte leurs trajectoires sociales et politiques afin de saisir les règles du recrutement politique⁵, les travaux plus récents semblent avoir délaissé une sociologie quantitative des élites politiques attentive aux variables sociales⁶. Parallèlement, la question de la représentativité sociale des élites politiques n'est que rarement posée dans le débat public. Ce que confirme Olivier Masclet : « dans l'espace public, on entend plus souvent parler de race ou de genre que de classe »⁷ ; mais aussi certains protagonistes des débats sur la parité et la diversité⁸. Or, derrière les discours politico-médiatiques sur la représentation des femmes ou de la diversité, se cache le maintien des inégalités sociales dans l'accès aux plus hauts postes gouvernementaux. Ce biais se retrouve dans certains travaux universitaires⁹ qui, en essentialisant le critère du genre, ne posent guère la question des trajectoires sociales des femmes, et partant des déterminants sociaux de la carrière politique. De plus, la promotion d'*outsiders* au gouvernement se fait largement dans le respect des représentations dominantes des différents rôles sociaux, ceux-ci étant le plus souvent cantonnés à un rôle de figuration. L'ouverture relative du recrutement politique ne bouleverse donc pas l'ordre social¹⁰.

Un détour par la presse permet tout d'abord de comprendre comment un impératif de représentativité des membres de l'exécutif s'est progressivement imposé (1). La sociographie des ministres de la période 1986-2012 montre ensuite une grande continuité dans les logiques de sélection sociale du personnel gouvernemental, qui concerne également les *outsiders* (2). L'analyse invite ainsi à relativiser les effets de l'ouverture en termes de diversification sociale du recrutement¹¹.

I. La construction politico-médiatique de l'impératif de représentativité de l'exécutif

5 LEWIS E. G., « Social Backgrounds of French Ministers, 1944-1967 », *The Western Political Quarterly*, vol. 23, n° 3, 1970, p. 564-578 ; GAXIE D., « Immuables et changeants : les ministres de la Ve République », *Pouvoirs*, n° 36, 1986, p. 61-78 ; GAÏTI B., « Politique d'abord : le chemin de la réussite ministérielle dans la France contemporaine », P. BIRNBAUM (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 53-85.

6 Pour un état des lieux voir SAWICKI F., « Classer les hommes politiques », M. OFFERLE (dir.), *La profession politique, XIX-XXe siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 135-170. Pour des travaux récents consacrés aux ministres français voir FRANÇOIS A. et GROSSMAN E., « Qui sont les ministres de la Ve République ? », *La vie des idées*, disponible sur : <http://www.laviedesidees.fr/Qui-sont-les-ministres-de-la-Ve.html> et KAM C. et INDRIDASON I., « Cabinet dynamics and ministerial careers in the French fifth Republic », K. DOWDING et P. DUMONT (dir.) *The selection of ministers in Europe*, London, Routledge, 2009 p. 41-57.

7 MASCLET O., *Sociologie de la diversité et des discriminations*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 47.

8 LAGRAVE R.-M., « Une étrange défaite. La loi constitutionnelle sur la parité », *Politix*, vol. 13, n° 51, 2000, p. 113-141.

9 SINEAU M., *Femmes et pouvoir sous la Ve République : de l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle*, Paris, Presses de Sciences po, 2011.

10 LACROIX B., « Ordre politique et ordre social. Objectivisme, objectivation et analyse politique », M. GRAWITZ et J. LECA, *Traité de science politique*, vol. 1, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 469-565.

11 L'analyse repose sur une base de données constituée par nos soins à partir des biographies des membres des gouvernements français entre 1986 et 2012 (premier ministre, ministre d'Etat, ministre, ministre délégué, secrétaire d'Etat). Le choix du point de départ de notre analyse (le gouvernement Chirac de 1986) ne correspond pas à une véritable césure qui ferait sens sociologiquement. Il a été principalement motivé par l'absence de travaux exhaustifs menés sur le gouvernement depuis le milieu des années 1980. La base rassemble les 349 individus présents dans un ou plusieurs des 11 gouvernements de la période étudiée. Les remaniements ministériels effectués dans chacun de ces gouvernements ont été pris en compte. Près de 70 indicateurs résument les propriétés sociodémographiques et politiques des ministres. Ces données quantitatives ont été complétées par un dépouillement des articles de presse des principaux quotidiens (*Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *L'Humanité*, *Le Parisien*) publiés au cours des dix jours qui précèdent chaque formation ou remaniement de gouvernement, de 1988 à 2012 (les bases de presse en ligne (Europresse et Factiva) ne permettent pas de remonter davantage dans le temps).

Un impératif de « représentativité » a été progressivement assigné à la composition gouvernementale, ce qui n'est pas sans ambiguïté. Le gouvernement doit-il être représentatif ? De qui ou de quoi ? Nous verrons notamment que ce sont les signes extérieurs de représentativité qui sont recherchés (femme, diversité...), la représentativité sociale (un ministre qui ne soit pas issu du champ du pouvoir¹²) n'étant qu'exceptionnellement valorisée.

La consultation de la presse permet de s'apercevoir que la composition d'un gouvernement relève d'un exercice délicat dont les règles, informelles et non écrites, n'en sont pas moins contraignantes. Les substantifs les plus souvent employés par les journalistes sont ceux d'« équilibre » et de « dosage », quand ce ne sont pas les métaphores mathématique (« arithmétique », « équation ») ou culinaire (« recette culinaire complexe ») qui sont mobilisées. L'emploi de ce vocabulaire suggère bien que la composition d'un gouvernement procède d'un choix sous contrainte, qui nécessite toujours de composer avec les rapports de force imposés par une configuration politique donnée, résultant le plus souvent d'une élection. Le choix des ministres implique par ailleurs d'être attentif au respect de certains équilibres, qui ne diffèrent pas fondamentalement de ceux identifiés par Olivier Nay au sujet de la formation des listes aux élections régionales¹³. Parmi ces règles informelles qui s'imposent aux chefs de l'exécutif, les équilibres partisan et géographique sont sans doute les plus anciens, et suggèrent une forme de représentativité du gouvernement. L'équilibre partisan renvoie à la volonté de traduire dans la composition du gouvernement la diversité des sensibilités politiques qui forment une majorité au Parlement. L'enjeu n'est pas négligeable puisqu'il s'agit, en récompensant les formations alliées ou les courants d'un même parti, de s'assurer le soutien d'une majorité parlementaire et donc de gouverner. Le souci de représenter les différentes régions au sein de l'exécutif peut paraître plus surprenant dans le cadre d'un Etat centralisé, mais procède d'une logique assez similaire. Il s'agit de contenter les élus de province par la promotion de certains d'entre eux – souvent des parlementaires expérimentés très implantés localement – au sommet de l'Etat. Si la représentativité politique et géographique du gouvernement nous intéresse moins ici que sa représentativité sociale, la mentionner permet de rappeler utilement que la pratique a progressivement imposé le respect de règles dans la désignation des dirigeants politiques, et de montrer que la question de la représentativité du gouvernement n'est pas inopportune : en s'attachant à respecter certains équilibres, le Président de la République et le Premier ministre cherchent à donner à voir une certaine image de l'exécutif.

Une question qui se pose est de savoir comment et pourquoi d'autres règles – en l'occurrence la promotion d'*outsiders* qui ne soient pas identifiés au « sérail politique » – sont venues s'ajouter aux précédentes. Sans prétendre répondre définitivement à cette question, l'étude menée sur la presse permet d'observer une évolution dans les commentaires médiatiques qui accompagnent la formation des gouvernements. Entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, la presse se contente le plus souvent de décortiquer la composition politique de l'exécutif au prisme de la représentation des différents partis et courants, s'attachant à déceler l'influence des grands dirigeants de partis dans certains choix. Les trajectoires socioprofessionnelles des ministres sont très peu évoquées, hormis dans les portraits qui retracent leurs carrières. Ainsi, « l'ouverture » du gouvernement Rocard à des personnalités non socialistes en 1988 est d'abord traitée dans la presse sous son angle politique : la nécessité, pour F. Mitterrand tout juste réélu président de la République, d'asseoir sa majorité présidentielle sur ses « 54 % du second tour », et non sur les 34 % du premier. L'ouverture aux « socioprofessionnels » issus de la société civile (Pierre Arpaillange, Jacques Chérèque, Hubert Curien, Roger Fauroux) et aux « ralliés centristes » (Michel Durafour, Maurice Faure, Jacques Pelletier) n'est pas présentée comme une forme de renouvellement de la composition de l'exécutif, mais comme un coup stratégique destiné à « gouverner mieux »¹⁴ en ne

12 DENORD F. *et al.*, « Le champ du pouvoir en France », *Actes de la recherche en sciences sociales* vol.5, n° 190, 2011, p. 24-57.

13 NAY O., « Les règles du recrutement politique. Pour une approche institutionnaliste de la sélection politique », *Politix*, vol. 11, n° 44, 1998, p. 161-190.

14 Point de vue publié par Lionel Jospin en « Une » du *Monde* le 21 juin 1988.

laissant pas apparaître un gouvernement monocolore composé exclusivement de dirigeants socialistes.

Progressivement, les discours sur la « crise de la démocratie représentative » vont indéniablement favoriser la prise en compte d'un certain impératif de représentativité dans la composition de l'exécutif. Ces discours prennent appui sur les bons scores électoraux du Front national et sur la montée de l'abstention, à partir de la fin des années 1980, mais aussi sur une forme de perte de repères idéologiques. L'idée d'un affaiblissement du clivage gauche-droite, nourrie de l'expérience du pouvoir par les socialistes et du « tournant de la rigueur » de 1983, est renforcée par les faiseurs d'opinion : *Le Monde* constate, en mai 1988, que « le changement de société n'est plus à l'ordre du jour », car « la droite et la gauche ne peuvent plus tenir un discours diamétralement opposé sur les questions économiques »¹⁵. Ce type de discours, jamais démenti par la suite, s'accompagne de discours d'un autre type, soulignant un « contexte de défiance à l'égard des politiques¹⁶ ». La concomitance de ces deux catégories de discours, sur la perte de sens des clivages économiques et sociaux d'une part, sur la perte de crédibilité des dirigeants politiques d'autre part, a vraisemblablement favorisé le développement de la croyance, partagée par de nombreux acteurs et commentateurs politiques, selon laquelle l'ouverture du recrutement politique à des *outsiders* serait un moyen de réduire le fossé entre la classe politique et les citoyens ordinaires, entre les gouvernants et les gouvernés¹⁷. Par ailleurs, la mise sur agenda d'enjeux de société autour des inégalités de sexe et de l'immigration a sans doute incité à la promotion de femmes et de « minorités visibles ». Ces ministres supposés incarner le renouvellement des élites politiques, que nous qualifions d'*outsiders*, peuvent être divisés en trois catégories : les « femmes, » les « minorités visibles » et les « jeunes ». La promotion de représentants de chacune de ces catégories au gouvernement obéit à un registre de légitimation spécifique, bien que l'on prête à tous les vertus du renouvellement.

La promotion de femmes au gouvernement, si elle est antérieure au débat sur la parité, a été incontestablement favorisée par celui-ci¹⁸. Si le métier de ministre est avant tout un « métier d'hommes¹⁹ », sa féminisation n'est pas négligeable (24 % entre 1986 et 2012). Elle a progressé depuis 1995, pour atteindre la parité au sein du gouvernement Ayrault. La féminisation du personnel gouvernemental est plutôt indifférenciée entre gauche et droite sur la période (26 % à gauche, 23 % à droite). Les discours en faveur de la parité, dont l'émergence a été analysée ailleurs²⁰, se sont donc traduits par une augmentation sensible du « quota de femmes » au gouvernement.

Tableau 1 : Répartition hommes-femmes selon les gouvernements (1986-2012)

Gouvernement	Effectifs	Part des femmes (%)
Chirac (1986-1988)	44	9 %
Rocard (1988-1991)	59	17 %
Cresson (1991-1992)	46	15 %
Bérégoz (1992-1993)	47	15 %

15 SIMON P., « Comment la lutte contre les discriminations est passée à droite », *Mouvements*, vol. 52, n° 4, 2007, p. 153-163.

16 JULY S., « Les Jospiniens », *Libération*, 5 juin 1997.

17 AVANZA M., « Qui représentent les élus de la « diversité » ? », *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 4, 2010, p. 745-767.

18 SINEAU M., *op. cit.*

19 ACHIN C., « Un « métier d'hommes » ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 3, 2005, p. 477-499.

20 LAGRAVE R.-M., art. cit., et FASSIN E., « La parité sans théorie : retour sur un débat », *Politix*, vol. 15, n° 60, 2002, p. 19-32.

Balladur (1993-1995)	32	9 %
Juppé (1995-1997)	47	26 %
Jospin (1997-2002)	48	29 %
Raffarin (2002-2005)	59	25 %
de Villepin (2005-2007)	33	18 %
Fillon (2007-2012)	68	28 %
Ayrault (2012-) ²¹	40	47,5 %
Total (1986-2012)	349	24 %

Les femmes étaient pourtant déjà représentées au gouvernement bien avant 1995, la gauche ayant à cet égard fait preuve d'innovation en nommant davantage de femmes et à des responsabilités plus importantes que la droite²². Les débats sur la parité, mais aussi le précédent des « juppettes », ont consolidé cette règle non écrite, la condition de féminisation du gouvernement ne semblant pas pouvoir être satisfaite en-dessous d'un certain seuil.

Les discours en faveur de la « diversité » (ethnique) apparaissent dans le sillage de ceux concernant la parité, au cours des années 2000. Importés des Etats-Unis, ils émergent dans le monde de l'entreprise puis dans le champ politique²³. Ce sont les gouvernements de droite des années 2000 – surtout après 2007 – qui s'avèrent favorables à une forme de discrimination positive en direction des « minorités visibles ». Si les discours en faveur de la diversité entendent réduire les inégalités entre « blancs » et « non-blancs », force est de constater que la popularité rencontrée par ce terme au sein des élites politiques et économiques n'a permis que marginalement de réduire les discriminations sociales, et paraît même « faciliter l'occultation des pratiques et des mécanismes à travers lesquels se creusent les inégalités entre les groupes et entre les classes »²⁴.

Enfin, les « jeunes » constituent la dernière catégorie dont la promotion au gouvernement est considérée comme symbolique du renouvellement. Contrairement aux catégories précédentes, la promotion de jeunes est davantage décrite comme un symbole de renouvellement des têtes. Pour les médias, il s'agit d'identifier, parmi les nouveaux ministres, ceux avec qui il faudra compter à l'avenir. Ainsi, bien qu'il s'agisse généralement de jeunes politiciens, la présentation médiatique qui est faite d'eux dans les derniers gouvernements tend à minimiser leurs ressources politiques et à les présenter comme des nouveaux venus.

Depuis le début des années 2000, la représentation des groupes susmentionnés au gouvernement fait l'objet de commentaires médiatiques systématiques à chaque remaniement ministériel. Les partis politiques et les chefs de l'exécutif sont donc contraints d'en tenir compte. Des règles informelles se sont imposées par la pratique. Dans une stratégie de distinction par rapport aux adversaires politiques ou aux prédécesseurs, chaque gouvernement est l'occasion de poursuivre ou d'approfondir la représentativité de l'exécutif. Ces règles sont plus ou moins durcies : s'il semble devenu difficile de ne pas faire une place aux femmes et aux « minorités visibles », l'ouverture à la société civile est plus ou moins respectée selon les configurations. En définitive, il s'agit toujours de mettre en scène un renouvellement des têtes, en mobilisant une rhétorique de la modernité ou de l'innovation. Ce renouvellement régulier de l'exécutif constitue pour les médias une matière propice au commentaire. Ces derniers dressent systématiquement des inventaires et classent les « gagnants » et les « perdants », ceux qui « arrivent » et ceux qui « partent ».

Cependant, ce renouvellement, largement co-construit par les médias et les dirigeants de la majorité, est en grande partie un écran de fumée. Il n'affecte en rien les logiques de sélection sociale des ministres, dont il ne remet pas en cause le recrutement élitaire.

²¹ Le gouvernement Ayrault est paritaire si l'on effectue le comptage sans le poste de premier ministre.

²² SINEAU M., *op. cit.*

²³ MASCLET O., *op. cit.* et SIMON P., art. cit.

²⁴ MASCLET O., *op. cit.*

II. Une ouverture du recrutement difficile à constater

Une forte continuité dans la sélection sociale des ministres

Le profil sociodémographique des ministres concorde avec celui des élites politiques en général²⁵. Le recrutement élitaire n'a pas subi d'évolution majeure entre 1986 et 2012 : prédominant des hommes, d'âge mûr (50 ans en moyenne au premier poste au gouvernement), fortement dotés en capitaux scolaires et sociaux : 80 % présentent une profession d'origine inscrite au sein des catégories supérieures ; 72 % des ministres sont diplômés à bac+5 (seulement 4 % n'ont pas le bac) ; nombre d'entre eux sont issus des grandes écoles (44 %), en particulier Sciences Po (29 %) et/ou l'ENA (18 %). Surtout, en dépit de la promotion d'*outsiders*, le gouvernement recrute plus que jamais au sein du champ politique. Le déclin des parcours typiques de la « Noblesse d'Etat²⁶ », mesurable par comparaison avec les enquêtes précédentes²⁷, s'accompagne de la promotion croissante d'élus et de collaborateurs politiques, ce qui illustre une relative fermeture du champ politique. En 1986, Daniel Gaxie notait déjà que seuls « 20 % des membres de gouvernement ne sont ni des élus locaux, ni des parlementaires, ni des dirigeants de parti quand ils accèdent au Gouvernement²⁸ », une proportion qui demeure stable après 1986 (17 %). La part des ministres qui n'ont jamais exercé de responsabilités électives ou partisanes avant leur première nomination au gouvernement est donc relativement faible. L'expérience élective, particulièrement de député (66 %) et/ou de sénateur (12 %), constitue la norme à l'entrée au gouvernement sous la Ve République : au moment de leur première nomination au gouvernement, ce sont près de trois ministres sur quatre qui sont ou ont été parlementaires. Le schéma dominant de la carrière ministérielle sous la Ve République reste très proche de celui décrit par Mattei Dogan au sujet de la IVe : « On n'improvise pas une carrière politique. On la prépare longtemps à l'avance, sciemment ou au hasard des événements. Pour être ministre il faut être député [...] »²⁹.

Tableau 2 : Mandats électifs et expériences politiques des ministres au moment de leur première accession au gouvernement (1986-2012, n=349)

Aucun mandat	17 %
Député	66 %
Sénateur	12 %
Eurodéputé	9 %
Conseiller régional	37 %
Conseiller général	43 %
Maire	41 %
Conseiller municipal	70 %

25 BEST H. et COTTA M. (dir.), *Parliamentary representatives in Europe, 1848-2000: legislative recruitment and careers in eleven European countries*, Oxford, Oxford University Press, 2000 ; BEAUVALLET W. et MICHON S., « L'institutionnalisation inachevée du Parlement européen », *Politix*, vol. 89, n^o 1, 2010, p. 147-172 ; SINEAU M. et TIBERJ V., « Candidats et députés français en 2002 », *Revue française de science politique*, vol. 57, n^o 2, 2007, p. 163-185 ; COSTA O. et KERROUCHE E., *Qui sont les députés français ? : enquête sur des élites inconnues*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

26 BOURDIEU P., *La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989.

27 GAÏTI B., « Politique d'abord : le chemin de la réussite ministérielle dans la France contemporaine », art. cit., et GAXIE D., art. cit.

28 GAXIE D., art. cit., p. 62.

29 DOGAN M., « Les filières de la carrière politique en France », *Revue française de sociologie*, vol. 8, n^o 4, 1967, p. 468-492.

Collaborateur politique (assistant parlementaire, permanent, membre de cabinet ministériel...)	50 %
Membre d'un cabinet ministériel	35 %
Responsabilité partisane	52 %

La consécration par le suffrage universel renvoie à une logique de légitimation du recrutement élitare. Il semble de plus en plus difficile d'accéder au gouvernement sans avoir été élu au préalable. Là encore, il s'agit d'une règle officieuse : à la suite de l'élection présidentielle de 2012, le premier ministre Ayrault avait déclaré qu'un ministre battu aux élections législatives devrait démissionner du gouvernement. Ce fut déjà le cas en juin 2007 lorsqu'Alain Juppé avait dû démissionner du gouvernement après sa défaite aux élections législatives. Cette règle non écrite souligne le rôle central de l'élection et le poids des capitaux électifs dans l'accès au gouvernement – il s'agit d'ailleurs d'un aspect souvent négligé par les manuels qui mettent davantage l'accent sur la sélection sociale des ministres³⁰. L'absence de différences significatives entre gauche et de droite du point de vue des expériences politiques des ministres confirme que le capital électif est une ressource essentielle pour accéder au gouvernement.

Les ministres sont également nombreux à avoir occupé des positions partisans de premier plan au sein des directions nationales (52 %), mais aussi à avoir exercé des fonctions de collaborateur politique (permanent de parti, assistant parlementaire, membre de cabinet) (50 %). Par ailleurs, la part des ministres qui n'ont jamais ou quasiment jamais exercé d'activité professionnelle en dehors du champ politique croît significativement au sein des derniers gouvernements (13 % dans le gouvernement Fillon, 28 % dans le gouvernement Ayrault), alors qu'elle était résiduelle et ne concernait qu'une poignée d'individus au sein des gouvernements précédents.

L'analyse macro des trajectoires politiques et de la morphologie sociale du groupe des membres de gouvernement français de la Ve République donne à voir une élite tant sociale que politique, composée pour l'essentiel de professionnels de la politique expérimentés qui cumulent les ressources politiques : expériences électives, partisans, et de collaborateur politique. Vus « d'en-haut », les membres de gouvernement sont donc loin d'être représentatifs de la société française dans son ensemble. Reste à voir si les trajectoires sociopolitiques des supposés *outsiders* diffèrent grandement de ce portrait collectif.

Qui sont vraiment les « *outsiders* » du gouvernement ?

Les trajectoires des ministres supposés incarner un renouvellement de l'exécutif témoignent plutôt d'une reproduction sociale : le changement est donc largement un changement en trompe-l'œil. D'ailleurs, ceux dont l'entrée au gouvernement est valorisée au titre de la représentativité sont souvent cantonnés à des postes de second rang. Enfin, les portraits consacrés par la presse aux femmes et aux « minorités visibles » leur assignent généralement des identités genrées ou ethnicisées, confirmant qu'ils accèdent au gouvernement avant tout au titre de représentant des minorités.

L'étude des commentaires journalistiques auxquels donne lieu la formation des gouvernements confirme que la classe ou l'origine sociale des ministres ne font qu'exceptionnellement partie des critères qui fondent la représentativité de l'exécutif aux yeux des commentateurs. Lorsqu'elles sont évoquées, les trajectoires sociales et professionnelles sont uniquement mentionnées afin de légitimer la présence d'*outsiders* au gouvernement, ou pour mettre en exergue une trajectoire sociale ascendante telle une preuve d'« intégration réussie ». Mais

30 HUBE N., « Le recrutement social des professionnels de la politique », A. COHEN *et al.* (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009, p. 335-354 ; LAGROYE J., *et al.*, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 2012.

personne ne souligne que les trajectoires sociales et politiques des *outsiders* sont en fait très proches de celles de la moyenne des ministres.

Les femmes ministres : des ministres comme les autres ?

La part des femmes au gouvernement progresse (cf. supra). L'analyse sociologique ne peut cependant pas se borner à la prise en compte du seul critère du genre. La contrainte de féminisation de la seconde moitié des années 1990 a conduit les chefs de l'exécutif à promouvoir des femmes moins expérimentées dans le champ politique. Au moment de leur premier accès au gouvernement, les femmes présentent, par rapport aux hommes, des carrières plus courtes (8,7 ans en moyenne entre leur premier mandat et leur entrée au gouvernement contre 12,0 ans pour les hommes), un nombre moyen de mandats (tant parlementaires que locaux) sensiblement inférieur (deux fois moins en moyenne), et une plus faible expérience des mandats les plus légitimes : seules 50 % ont été députées (contre 71 % des hommes), 12 % maires (contre 51 %), 26 % conseillères générales (contre 49 %).

Cependant, les femmes ne sont pas dénuées d'expériences politiques. A leur entrée au gouvernement, seules 22 % d'entre elles n'ont jamais été élues précédemment. Par ailleurs, elles présentent d'importantes ressources obtenues dans les coulisses du champ politique : 48 % d'entre elles ont occupé des fonctions de collaboratrices politiques, soit quasiment autant que les hommes (50 %). Plusieurs d'entre elles ont également hérité de capitaux politiques non négligeables, qui leur ont permis d'entrer dans le champ politique. Tel est le cas par exemple de Michèle Alliot-Marie.

M. Alliot-Marie, née en 1946, est la fille de Bernard Marie, ancien député-maire de Biarritz. Juriste de formation, elle est membre de plusieurs cabinets ministériels dans les années 1970 (auprès d'Edgard Faure, ministre des Affaires sociales (1972), puis de Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités (1974-1976)) avant de devenir maître de conférences en droit public en 1984. Elue conseillère municipale de Ciboure en 1983, elle est ensuite élue députée sans discontinuer de 1986 à 2012, tout en gardant un ancrage local. Elle est l'une des femmes politiques ayant le plus souvent été ministre, au sein des gouvernements Chirac, Balladur, Raffarin, de Villepin et Fillon.

Les femmes présentent des positions sociales d'origine assez similaires à celles des hommes : 69 % d'entre elles ont un niveau d'étude au moins égal à bac+5 (72 % des hommes) et 75 % ont exercé une profession qui se rattache à la catégorie profession intellectuelle supérieure (81 % des hommes). Une partie d'entre elles est issue des grands corps de la haute fonction publique ou bien dotée d'une « expertise » particulière, en raison de carrières tournées vers des espaces d'activités spécifiques extérieurs au champ politique, tels que la diplomatie (Catherine Colonna) ou le monde des affaires (Christine Lagarde).

C. Colonna, née en 1956, diplômée de l'IEP de Paris et de l'ENA, mène une carrière diplomatique à l'ambassade de France à Washington puis au Ministère des Affaires étrangères. Membre du cabinet de Maurice Faure, ministre de François Mitterrand (1988), elle est porte-parole adjointe du ministère des Affaires étrangères, alors dirigé par Alain Juppé, en 1993. Elle est ensuite nommée porte-parole de Jacques Chirac à l'Elysée, poste qu'elle occupe de 1995 à 2004, avant d'être nommée ministre déléguée aux Affaires européennes du gouvernement de Villepin (2005-2007).

C. Lagarde est née en 1956. Après des études à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, elle obtient une maîtrise d'anglais, une maîtrise en droit des affaires et un DESS en droit social à Paris. Elle devient avocate en 1981 et rejoint un prestigieux cabinet international de droit des affaires (Backer & Mc Kenzie) dont elle a pris la direction en 1999. En 2002, elle est classée cinquième femme d'affaires européennes par le *Wall Street Journal*. Elle est ministre déléguée au commerce extérieur entre 2005 et 2007, et ministre des affaires économiques entre 2007 et 2011. Elle devient directrice du Fonds monétaire international en 2011.

Le changement générationnel implique-t-il une ouverture du recrutement politique?

L'examen attentif des trajectoires sociopolitiques des plus jeunes ministres des deux derniers gouvernements (Fillon et Ayrault, cf. tableau 4), devenus ministres avant 40 ans, montre que leurs nominations, souvent présentées dans les médias comme une preuve du renouvellement du personnel politique de premier plan, ne doivent rien au hasard. La relative précocité de leur accès au gouvernement illustre en fait leur détention de différents types de capitaux (scolaires et politiques) rentables dans le champ politique. Ces nouveaux venus au gouvernement sont rarement de nouveaux entrants dans le champ politique, au sein duquel ils ont déjà cumulé expériences militantes et électives, qui sont autant de ressources pour accéder aux entourages des dirigeants de leurs organisations partisans.

Tableau 4 : Trajectoires socio-professionnelles et politiques des plus jeunes membres (entrés pour la première fois au gouvernement entre 30 et 40 ans) des gouvernements Fillon et Ayrault

Nom	Prénom	premier ministre	année naissance	age 1er poste gouvernemental	Niveau de diplôme	Profession	Collaborateur politique	Expériences militantes
Canfin	Pascal	Ayrault	1974	38	IEP Bordeaux	journaliste	Non	Membre du conseil national des Verts-EELV
Batho	Delphine	Ayrault	1973	39	Baccalauréat	collaborateur politique	Staff de Julien Dray, conseil régional d'Ile-de-France	Présidente de la FIDL (syndicat lycéen), vice-présidente de SOS Racisme, secrétaire nationale du PS
Duflot	Cécile	Ayrault	1975	37	Master en urbanisme	cadre intermédiaire du privé	N/A	Militante à la JOC, Secrétaire nationale des Verts
Pinel	Sylvia	Ayrault	1977	35	Master en droit	collaborateur politique	Staff de Jean-Michel Baylet, Conseil général de Tarn-et-Garonne	Membre du conseil national du PRG (Parti radical de gauche)
Pellerin	Fleur	Ayrault	1973	39	Sciences Po, ENA	haut fonctionnaire	Staff de campagne présidentielle (Jospin (2002), Royal (2007) et Hollande (2012))	N/A
Filippetti	Aurélie	Ayrault	1973	39	ENS	professeur du secondaire	Membre de cabinet ministériel (Yves Cochet)	Porte-parole du courant de S. Royal au PS
Vallaud-Belkacem	Najat	Ayrault	1977	35	Sciences Po	collaborateur politique	Staff de Gérard Collomb, maire de Lyon	Membre du conseil national du PS
Courtial	Edouard	Fillon	1973	38	ESSEC	cadre supérieur du privé	N/A	Membre du conseil national de l'UDF puis de celui de l'UMP
Bougrab	Jeannette	Fillon	1973	37	Doctorat en droit	profession scientifique	N/A	Membre du conseil national de l'UMP
Jouanno	Chantal	Fillon	1969	40	Sciences Po, ENA	haut fonctionnaire	Membre de cabinet ministériel (Nicolas Sarkozy)	N/A
Le Maire	Bruno	Fillon	1969	39	Sciences Po,	haut fonctionnaire	Membre de cabinet ministériel (Dominique de	Membre du conseil national de l'UMP

					ENA		Villepin)	
Wauquiez	Laurent	Fillon	1975	32	Sciences Po, ENA	haut fonctionnaire	N/A	N/A
Kosciusko- Morizet	Nathalie	Fillon	1973	34	Polytechnique	collaborateur politique	Membre de cabinet ministériel (Jean-Pierre Raffarin)	N/A
Yade	Rama	Fillon	1976	31	Sciences Po	haut fonctionnaire	N/A	N/A
Apparu	Benoist	Fillon	1969	40	Master de droit	collaborateur politique	Membre de cabinet ministériel (Xavier Darcos and Catherine Vautrin)	Secrétaire national du RPR et des Jeunes RPR

Ces jeunes membres de gouvernement sont dans l'ensemble bien dotés en capitaux scolaires. Tous sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+5, à l'exception de D. Batho qui n'a que le bac. Certains sont issus des institutions scolaires les plus prestigieuses : six de Sciences Po, dont quatre de l'ENA (Pellerin, Jouanno, Le Maire et Wauquiez), une de l'Ecole Polytechnique (Kosciusko-Morizet) et une de l'Ecole normale supérieure (Filippetti). Cinq d'entre eux ont intégré la haute-fonction publique. Ceux qui n'ont pas fréquenté une grande école présentent une socialisation plus précoce au métier politique, par un parcours militant et l'exercice de responsabilités au sein d'organisations partisans au niveau national (Edouard Courtial, conseiller national de l'UDF à 21 ans) ou local (Benoist Apparu, délégué des Jeunes RPR du 18^e arrondissement de Paris à 20 ans), puis de fonctions de collaborateurs politiques. Certains de ces jeunes n'ont jamais exercé d'activité professionnelle en dehors du champ politique. Avant leur nomination au gouvernement, dix sur quinze ont occupé un poste à responsabilité nationale au sein de leur parti (secrétaire ou conseiller national, membre du bureau national, etc.). De même, neuf sur quinze ont été collaborateurs politiques, dont cinq membres d'un cabinet ministériel (Apparu, Kosciusko-Morizet, Le Maire, Jouanno et Filippetti). Ces expériences politiques, au sein d'une organisation partisane ou au sein de l'équipe d'un élu, ont favorisé leur socialisation politique aux organisations partisans, aux institutions et à l'exercice du pouvoir. Elles leur ont également permis de se placer sous la protection de « mentors » qui ont favorisé leur ascension politique. Les expériences de collaborateur politique constituent donc une ressource politique pour ces acteurs politiques, car elles leurs permettent d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être spécifiques à l'exercice métier politique³¹, mais également un « capital relationnel », et donc un accès à des réseaux qui favorisent leur accès au gouvernement, pour certains d'entre eux avant même l'accès à des mandats rémunérateurs.

Les expériences électives sont également importantes à signaler. Seuls quatre de ces jeunes ont été nommés au gouvernement sans jamais avoir été élus auparavant (Pellerin, Bougrab, Jouanno, Yade, uniquement des femmes). Ce résultat confirme que les figures du renouvellement générationnel de l'exécutif ne sont que rarement des nouveaux venus en politique. Huit ont été parlementaires à l'Assemblée nationale, un au Parlement européen (Canfin). De plus, six de ces députés ont également détenu des mandats locaux. Cécile Duflot et Najat Vallaud-Belkacem, si elles n'ont jamais été élues députés avant leur première nomination au gouvernement, ont toutes deux cumulé des mandats locaux (conseillère régionale et municipale pour l'une, conseillère régionale, générale et municipale pour l'autre). Ceux qui n'ont jamais été élus sont les moins dotés en capitaux politiques. Il s'agit de quatre femmes : Pellerin, Bougrab, Jouanno, Yade. Une seule d'entre elles a occupé des fonctions partisans de premier plan (Bougrab). En revanche, elles figurent parmi les plus diplômées : deux sont énarques (Pellerin et Jouanno), trois sont hauts fonctionnaires (Pellerin, Jouanno, Yade) et une (Bougrab) a été maître de conférences en droit public à l'université Paris-1 puis à l'IEP de Paris. On peut considérer qu'elles doivent leur nomination au gouvernement à un militantisme d'« expertise » (Pellerin, membre des équipes de campagne présidentielle de Jospin en 2002, Royal en 2007 et Hollande en 2012), à leur proximité avec certains hommes politiques de premier plan (Sarkozy pour Yade, Jouanno et Bougrab), mais aussi à leur statut de femmes et de représentants des « minorités visibles ».

Ainsi, ces jeunes accèdent au gouvernement, certes, dans la mesure où ils incarnent une forme de renouvellement générationnel, mais aussi et surtout parce qu'ils détiennent un certain nombre de ressources et notamment d'importants capitaux politiques. Tant et si bien que ces jeunes ministres, qui pourraient à tort passer pour des nouveaux venus dans le champ

31 BARGEL L., *Jeunes socialistes, jeunes UMP : lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Dalloz, 2009.

politique, sont en général des politiciens aguerris ayant pour beaucoup déjà connu l'épreuve du suffrage universel et construit très tôt (souvent dès leurs études) et progressivement un parcours sans faute de professionnel de la politique.

Représentatifs d'une diversité ?

La promotion de ministres issus de la diversité se donne parfaitement à voir à la lecture de la presse au moment de la formation des gouvernements Fillon (en 2007) et Ayrault (en 2012). Cependant, l'étude des trajectoires socioprofessionnelles de ces représentants de la diversité montre que leur accès au gouvernement ne se traduit pas non plus par une diversification sociale des profils des membres de gouvernement.

Les représentants de la « diversité » promus au gouvernement sont souvent des femmes, et jouent ainsi le rôle de représentants des « minorités » à double titre, ainsi que le résume *Le Figaro* du 15 mai 2012 : « Hollande avait [...] évoqué [...] son souhait de faire une place à des personnes issues de la diversité dans son gouvernement. Les nominations de Najat Vallaud-Belkacem et de Fleur Pellerin permettraient de cocher cette case en plus de la case femmes »³². Mais ces deux femmes, nées au Maroc pour l'une, en Corée du Sud pour l'autre, sont avant tout des militantes aux cursus scolaires prestigieux (cf. supra).

Les trajectoires sociales ascendantes de ceux qui sont issus des milieux les plus modestes doivent cependant être appréciées au regard des soutiens dont ils ont pu bénéficier en étant cooptés par des membres de la classe dirigeante. Ainsi Rachida Dati, bien que d'origine modeste (son père était maçon), a bénéficié du soutien d'Albin Chalandon à l'époque où ce dernier était garde des Sceaux, ou encore de Jacques Attali, qui l'a employé à la BERD. *Le Figaro* raconte qu'elle fut cooptée par les réseaux patronaux « qui cherch[ai]ent à faire grandir des talents chez les Français d'origine immigrée. »³³.

Le recrutement de ce type de profil peut également relever du « coup politique » dans l'espoir de s'attirer les faveurs d'un électorat pensé « ethniquement ». C'est en tout cas l'interprétation que donne *Le Figaro* de la nomination de Fadela Amara au sein du premier gouvernement Fillon. Après avoir souligné que la fondatrice de « Ni putes ni soumises » était issue d'« une famille de dix enfants pas franchement ouverte aux mœurs occidentales », le quotidien qualifie son entrée au gouvernement de « très beau coup politique », considérant que « Fadela Amara est le meilleur ambassadeur que Nicolas Sarkozy pouvait trouver pour se réconcilier avec la population des quartiers qui l'a rejeté pendant la campagne. »³⁴. Toutefois, dans ce dernier cas, la portée du coup politique lié à la nomination d'une personne issue de la diversité au gouvernement doit être relativisée. Nommé secrétaire d'Etat chargée de la politique de la Ville (sous la tutelle de Christine Boutin), Fadela Amara a fait face à de nombreuses difficultés pour exister au sein du gouvernement.

Les ministres issus de la « diversité » sont cependant souvent cantonnés à un rôle de représentant des minorités. Le portrait que *Le Parisien* fait de Rama Yade commence ainsi : « Femme, jeune et noire ; la belle Rama Yade, 30 ans, incarne à elle seule trois minorités, donc trois bonnes raisons d'être appelée au gouvernement par Fillon et Sarkozy »³⁵. A la lecture de ces extraits de presse, on retient que l'unique fonction des ministres issus de la « diversité » consiste à incarner une intégration réussie et à certifier du bon fonctionnement de l'ascenseur social. Vraisemblablement parce qu'« aux yeux des autres, voire à leurs propres

32 « Les dix incontournables du gouvernement », *Le Figaro*, 15 mai 2012.

33 « Rachida Dati, le sceau de la réussite », *Le Figaro*, 19 mai 2007.

34 « Amara, la carte des banlieues », *Le Figaro*, 20 juin 2007.

35 « Rama Yade, graine de star », *Le Parisien*, 20 juin 2007.

yeux », c'est « d'abord à ce titre qu'ils sont là »³⁶. Le portrait de Rachida Dati dans *Le Figaro* se termine ainsi par cette phrase lourde de sens : « Après la déception Tokia Saïfi dans le gouvernement Raffarin, et Azouz Begag dans le gouvernement Villepin, elle doit enfin symboliser la réussite de l'intégration »³⁷.

Les ministres de la Ve République constituent, avant tout et toujours, une élite sociale et politique relativement homogène, dont les logiques de sélection sociale n'ont pas été bouleversées par les différentes tentatives d'ouverture du recrutement. Au contraire, la promotion de soi-disant *outsiders* apparaît davantage comme un moyen de masquer le rôle des déterminants économiques et sociaux de la division du travail politique³⁸. Les ministres sont d'abord représentatifs des élites, ce que les commentateurs de la vie politique tendent à oublier lorsqu'ils négligent leur origine sociale au profit de la couleur de la peau, de l'âge ou du genre. Si la part des femmes et des minorités visibles s'accroît au gouvernement, l'accès au centre du champ politique n'est possible qu'avec des capitaux sociaux et politiques élevés, qu'il s'agisse d'une certaine surface sociale ou d'une insertion préalable dans le champ politique. Par ailleurs, les *outsiders* les moins dotés en ressources politiques se voient assignés à une position « reconnue mais dominée »³⁹. Bref, à un rôle de faire-valoir au sein d'une « vitrine de représentativité »⁴⁰. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de constater que la représentation de ces *outsiders* soit plus perceptible au niveau du gouvernement que des élus, leur nomination relevant largement d'un « fait du prince »⁴¹.

36 FASSIN E., « Les couleurs de la représentation », *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 4, 2010, p. 655-662.

37 « Rachida Dati, le sceau de la réussite », *Le Figaro*, 19 mai 2007.

38 BOURDIEU P., « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 36, n° 1, 1981, p. 3-24.

39 OFFERLE M., « Illégitimité et légitimation du personnel politique ouvrier en France avant 1914 », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, vol. 39, n° 4, 1984, p. 681-716.

40 SINEAU M., *op. cit.*

41 Idem.